



CAPL n° 3 du 20/06/2019

Mouvement des agents des Finances Publiques au 01/09/2019

Déclaration liminaire

Ce mouvement se caractérise par un nombre de vacances d'emplois et de suppressions de postes jamais égalé à ce jour. L'anéantissement de notre administration est bien avancé.

Le mouvement 2019 comptabilise 918 emplois vacants. C'est du jamais vu à la DGFIP !

Le constat est sans appel : moins de demandes, moins de mouvements et toujours plus de vacances d'emplois.

Plus que jamais, la Direction Générale gère, comme elle peut, la pénurie.

Le Vaucluse n'est pas en reste avec 10 postes de C vacants alors que les services sont exsangues.

Le mouvement ne compte que 3 arrivées externes et le Vaucluse ne bénéficie d'aucune affectation d'agents stagiaires, c'est la double peine !

Ce mouvement catastrophique ne fait qu'anticiper les nombreuses suppressions d'emplois à venir.

Au travers de ces chiffres, c'est la casse de la DGFIP qui est toujours plus d'actualité : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés. Le maillage territorial de notre administration est en voie de disparition sous couvert de « nouveau réseau de proximité ». L'accès au service public est remis en cause par l'intermédiaire du nouveau précepte de « géographie revisitée » avec la nouvelle appellation de « déconcentration de proximité ». Ce n'est pas la communication précipitée de celle-ci, le 7 juin dernier qui va nous rassurer.

En effet, même si la nouvelle carte des implantations fait apparaître une présence accrue des services de la DDFIP, nous ne sommes pas dupes. Cette présence se traduit par des accueils de proximité avec mise en place de permanences régulières (et non pérennes) pendant les campagnes ou de simples points de contact, voire de point de visioconférence.

On ne peut donc pas considérer cela comme une présence étoffée et efficace de nos services et l'on peut craindre pour la pérennité de ces accueils.

Par ailleurs, les agent(e)s concerné(e)s par la mise en place de la nouvelle carte des implantations vont subir une mobilité forcée.

Cette mobilisation contrainte sera imposée à tous et à toutes avec la mise en place, dès 2020, de l'affectation au département.

Les élu(e)s de la CGT Finances Publiques s'insurgent devant l'urgence de la situation et exigent :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et restructurations
- la création de postes à hauteur des besoins des services
- le comblement de chaque vacance d'emploi

Les élus CGT